

Liberté

LIBERTÉ
ART & POLITIQUE

Présences de *Liberté*

Marc André Brouillette

Volume 46, numéro 1 (263), février 2004

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/33102ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (imprimé)

1923-0915 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Brouillette, M. A. (2004). Présences de *Liberté*. *Liberté*, 46(1), 3–14.

Présences de *Liberté*

Marc André Brouillette

Fondée en 1959, *Liberté* demeure l'un des périodiques les plus perspicaces dans l'histoire des revues au Québec. Au fil de son existence, elle est devenue un « pôle de référence essentiel et l'objet de nombreuses polémiques pour les nouvelles revues littéraires¹ ». Liée au développement de la société québécoise, *Liberté* est indissociable des individus qui ont participé jusqu'à présent à son aventure, mais aussi des transformations du contexte socioculturel dans lequel elle s'inscrit. Son parcours est jalonné par quelques figures importantes ayant contribué à établir l'ancrage historique sur lequel elle repose aujourd'hui et qui persiste grandement dans la perception actuelle de la revue. Cette perception extérieure s'avère cependant un peu décalée par rapport à la véritable évolution du collectif. Il apparaît important de se pencher sur cet écart entre la perception et l'évolution de *Liberté* – qui célèbre cet hiver, sans tambour ni trompette, ses quarante-cinq ans – et d'esquisser des pistes de réflexion visant d'abord à comprendre cette situation, puis à soulever un certain nombre de questions plus générales qui ont trait à la vie des revues.

ooo

Au moment de la fondation de *Liberté*, le Québec venait de traverser une sombre période dominée par les pouvoirs politiques et religieux qui ont fait preuve d'une puissante autorité sur la population. Les années 50 demeurent marquées par la figure de Maurice Duplessis qui a exercé, en collaboration avec le clergé, un pouvoir centralisateur et fort peu émancipateur pour la collectivité.

¹ Lucie Robert, « Les revues », Réginald Hamel (dir. publ.), *Panorama de la littérature québécoise contemporaine*, Montréal, Guérin, 1997, p. 149.

Il existait à ce moment relativement peu de revues et parmi celles qui ont vu le jour durant cette décennie, mentionnons *Cité libre* (1950), les *Écrits du Canada français* (1954) ainsi que *Vies des arts* (1956). Cette époque se caractérise par la volonté des intellectuels d'occuper une place dans la sphère publique et de participer activement aux débats visant à redéfinir une société qui prend alors conscience d'elle-même. À l'initiative de Jean-Guy Pilon qui avait réuni amis et collègues, *Liberté* est née pour répondre au désir partagé d'une prise de parole. Dans le texte de présentation ouvrant le premier numéro, le comité de rédaction définit l'orientation générale de la revue, entre autres, en ces termes :

À l'heure présente, si l'on exclut les revues universitaires et celles qui sont dirigées par les ordres religieux, il n'existe pas ici de revue littéraire et de culture qui tienne compte d'étape en étape de l'évolution de la pensée, de la création sous toutes ses formes, de la vie artistique à travers toutes ses manifestations.

LIBERTÉ '59 est un centre de discussion des problèmes culturels qui compte accueillir toutes les pensées valables et favoriser le dialogue. Elle n'est pas l'organe d'un groupe fermé mais, au contraire, se veut ouverte à tous ceux qui ont quelque chose à dire. Cela importe d'autant plus que les problèmes si nombreux, graves et urgents du Canada français provoquent des prises de position et révèlent des attitudes où l'objectivité, trop souvent, ne trouve pas son compte.

[...] nous avons retenu le nom de LIBERTÉ parce qu'il s'est imposé avec une telle force et une telle urgence que toutes les autres suggestions paraissaient futiles.

À l'instar des autres revues, le premier comité de rédaction de *Liberté*, composé d'une dizaine de personnes, réunissait essentiellement des gens dans la trentaine qui pratiquaient divers métiers

(réalisateurs, journalistes, etc.)². La plupart d'entre eux avaient déjà commencé à faire paraître des articles ou des livres. Au cours de sa première décennie, *Liberté* a publié plusieurs dossiers qui interrogeaient régulièrement certains aspects sociopolitiques et identitaires de la société québécoise³. Les opinions exprimées dans la revue, souvent tranchées et polémiques, ont largement contribué à en faire connaître les défenseurs, parmi lesquels Hubert Aquin, Jacques Godbout, Fernand Ouellette, Yves Préfontaine et André Belleau. Bien que la revue ne se consacraît pas uniquement à la publication de textes de ce genre – la poésie et la fiction ayant toujours occupé une place très importante –, ces textes d'opinion ont rapidement forgé ce qu'on pourrait appeler un « esprit *Liberté* » et qui pourrait se caractériser par l'expression d'une critique, souvent virulente, à l'égard de certaines institutions, idées ou personnes. Plus tard, de nouvelles figures sont venues se joindre aux autres, comme Pierre Vadeboncoeur, Gilles Marcotte, Jean Larose et François Ricard qui dirigera la revue dans les années 80.

Depuis le milieu des années 70, la critique littéraire s'intéresse davantage à l'apport de *Liberté* au sein de la culture québécoise. De manière générale, elle s'entend pour reconnaître la singularité de la revue en soulignant la coexistence des textes de création et des textes critiques, la valeur accordée à la littérature pour discuter des idées et une attitude distante face à la modernité. Les collaborateurs se sont distingués par leurs intérêts et leurs opinions concernant à la fois la politique, la société et la culture. En cela, la revue a toujours été un important lieu d'échanges et de discussions. La critique a cependant posé un regard qui tend à survaloriser parfois les deux premières décennies d'existence de la revue. À

² Lors de la parution du premier numéro de *Liberté* en 1959, le comité de rédaction était composé de Jean-Guy Pilon (directeur), Michel van Schendel (secrétaire de rédaction), André Belleau, Gilles Carle, Jean Filiatrault, Jacques Godbout, Gilles Hénault, Paul-Marie Lapointe, Fernand Ouellette et Lucien Véronneau.

³ Pensons, entre autres, aux numéros sur le « séparatisme » (n° 21), « 1837-1838 » (nos 37-38), ou encore la « contre-révolution tranquille » (n° 39).

cet égard, le texte intitulé « L'action de *Liberté* » de Laurent Mailhot, qui collabore d'ailleurs toujours à la revue, est représentatif de cette attitude. On peut y lire :

Cette génération que j'appelle « de *Liberté* » est une génération de libertés (au pluriel) [...]. Un mouvement ponctuel et durable de libération qui précède, accompagne et dépasse la Révolution tranquille. Son action est avant tout littéraire. [...] Ce groupe relativement restreint, cette équipe assez hétérogène au départ finit par représenter l'essentiel de l'évolution de la littérature et de la société québécoises durant un quart de siècle. [...] *Liberté*, sans aucunement refuser de lire ou de faire lire le discours social, maintient l'originalité, l'autonomie et la fonction critique de la littérature. *Liberté* s'engage dans tous les combats – la langue, la laïcité, la réforme de l'éducation, l'indépendance politique –, mais elle le fait toujours sur son terrain, avec ses moyens propres⁴.

À lire ces extraits, on constate le rôle emblématique attribué à la revue : « dépasse[r] la Révolution tranquille », « représenter l'essentiel de l'évolution de la littérature et de la société québécoises », et « maint[enir] l'originalité, l'autonomie et la fonction critique de la littérature » constituent en soi un programme et une action qui excèdent – il faut le reconnaître aujourd'hui – le travail mené par les membres du comité de rédaction durant cette période. De plus, il est difficile de croire que *Liberté* ait été à ce point représentative de LA littérature québécoise, puisque des auteurs et des mouvements importants en sont absents – pensons, pour ne nommer que deux exemples, à Michel Tremblay ou encore au féminisme – et qu'il serait présomptueux de faire porter une telle responsabilité à ce seul groupe d'écrivains « restreint ». Malgré cela, la revue reste toujours associée à une sorte d'emprise qu'elle

⁴ Laurent Mailhot, *Ouvrir le livre*, Montréal, l'Hexagone, coll. « Essais littéraires », 1992, p. 229-231.

aurait exercée durant cette période sur la littérature et, plus largement, sur la société québécoise. Son dynamisme, les nombreux textes marquants qu'elle a fait paraître (aujourd'hui republiés et lus par de nouvelles générations), et ses prises de position lui ont permis de se faire connaître et reconnaître durant ces années, mais aussi d'entretenir l'idée que *Liberté* était omniprésente et qu'elle embrassait tous les aspects du devenir québécois.

Ce regard glorieux, inspiré par les vingt ou vingt-cinq premières années de la revue, a persisté malgré les changements qui ont eu cours par la suite tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de *Liberté*. En 1980, année du premier référendum sur la souveraineté du Québec, Jean-Guy Pilon, directeur de la revue depuis sa fondation⁵, laisse sa place à François Ricard qui assumera la direction pendant six ans. Durant ces années, *Liberté* s'intéresse tout particulièrement aux rapports avec les institutions littéraire, télévisuelle et académique ainsi qu'aux littératures et cultures étrangères⁶, déjà bien représentées dans les divers numéros consacrés à la Rencontre québécoise internationale des écrivains. La revue continue bien sûr à traiter de questions politiques, mais la parution plus fréquente de dossiers thématiques (qui circonscrivent un sujet à l'avance et prennent souvent une distance avec l'actualité) participe d'un changement dans la manière, pour le comité, d'envisager la revue. Par ailleurs, la période 1980-1986 correspond à un moment où *Liberté* s'institutionnalise elle-même en quelque sorte et la composition du comité de rédaction n'y est pas pour rien : la revue fait davantage appel à des universitaires qui, par leur fonction, enseignent et critiquent la littérature et la culture québécoises. Leur présence a contribué à inscrire la revue dans l'institution littéraire québécoise et à diffuser l'idée qui s'était forgée à son sujet depuis sa fondation.

⁵ De 1959 à 1980, la revue a été brièvement dirigée par Jacques Godbout (de septembre 1960 à août 1961), puis par Hubert Aquin (de novembre 1961 à juillet 1962).

⁶ Pensons, d'une part, aux numéros « Littérature : sept institutions » (n° 127), « L'institution littéraire québécoise » (n° 134), « Les dix émissions les plus populaires de la télévision » (n° 141) ou « Universitaires » (n° 158) ; et, d'autre part, aux numéros « Julio Cortázar » (n° 128), « Imaginer l'Allemagne » (n° 143), « Tchécoslovaquie » (n° 149) et « L'Orient de l'esprit » (n° 157).

Cet effet d'institutionnalisation au sein de *Liberté* est aussi palpable dans l'évolution globale des revues au Québec. D'une part, les périodiques ont connu durant les années 70 et 80 une croissance inégale – pas moins de deux cent quinze revues ont vu le jour en vingt ans⁷ –, ce qui a provoqué, dans la foulée, la création du Programme d'aide financière aux revues culturelles québécoises du ministère des Affaires culturelles du Québec (1978) ou encore la fondation de l'Association des éditeurs de périodiques culturels du Québec (1980)⁸. D'autre part, ce dynamisme, s'il rend compte d'une vitalité et de l'importance accordée aux périodiques, a favorisé la spécialisation de ces nouvelles publications : en littérature, par exemple, on voit naître alors des revues qui se consacrent uniquement à la littérature québécoise, à la nouvelle, à la poésie, à la littérature jeunesse, à la science-fiction ou encore à la critique. Si ce mouvement a d'abord paru riche et salubre en offrant une pluralité de discours, on en mesure à présent certaines retombées qui n'ont pas toujours les effets positifs escomptés et sur lesquelles je reviendrai plus loin.

En 1986, deux événements viendront modifier le cours des choses à *Liberté* : le décès d'André Belleau, l'un des membres fondateurs, et le changement de direction, que François Hébert assumera jusqu'en 1993. À partir de ce moment, la revue se concentre davantage sur la création et sur des sujets proprement littéraires, et elle publie moins d'essais portant sur des aspects politiques ou socioculturels de la société québécoise. Le comité de rédaction se renouvelle en invitant cette fois des personnes d'horizons divers. Cette même année, dans un texte intitulé « Les revues littéraires québécoises 1960-1980 », Élisabeth Nardout-Lafarge se penche sur les fonctions des principaux périodiques littéraires. Son analyse porte notamment sur *Liberté* et souligne le caractère institutionnel de la revue :

⁷ Voir à ce sujet Andrée Fortin, *Passage de la modernité. Les intellectuels québécois et leurs revues*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1993, p. 393-396.

⁸ Cet organisme œuvre maintenant sous le nom de Société de développement des périodiques culturels (SODEP).

Liberté diffuse à la fois des textes littéraires et de la critique ; cependant son apport principal tient sans doute à la réflexion sur la littérature et sur l'écrivain qu'elle poursuit depuis le début de sa parution. À ce titre et à cause de la stabilité de ses objectifs, cette [...] revue constitue [...] un élément fondamental dans l'institution littéraire québécoise⁹.

S'appuyant sur l'étude d'un ensemble de publications, l'auteure dégage deux fonctions possibles des revues : « la promotion d'une littérature déjà institutionnalisée » et « la création et la diffusion de nouveaux textes ». Selon cette répartition, *Liberté*, « et c'est une différence importante avec les autres revues [...], est, dès le début, davantage un lieu de réflexion sur la littérature qu'un lieu de pratique ». Nardout-Lafarge poursuit plus loin en affirmant : « *Liberté* [...] devient peu à peu une instance statuant sur la littérature, tandis que les autres publications sont plutôt des instruments de diffusion et de création¹⁰ ». Il est intéressant de constater que ce texte, qui propose une analyse fort éclairante sur la période choisie, est publié l'année où la revue s'engage dans un lent mouvement de transformation plus ou moins déterminé à cette époque et qui s'étend sur un peu plus d'une dizaine d'années. Ce mouvement se caractérise par une dispersion des collaborateurs réguliers et, par conséquent, par un plus grand nombre de collaborateurs de passage qui ne sont pas identifiés en premier lieu à *Liberté*. Les dossiers thématiques, par exemple, sont moins l'occasion pour les membres de l'équipe d'exprimer leur point de vue respectif qu'une opportunité d'inviter des auteurs (extérieurs à la revue) en fonction de leurs intérêts et compétences par rapport au sujet traité. Pendant longtemps, les sommaires affichaient un nombre restreint mais régulier de collaborateurs – il s'agissait souvent des membres du comité de rédaction. Au fil de cette période que

⁹ Élisabeth Nardout-Lafarge, « Les revues littéraires québécoises 1960-1980 », *Écrits du Canada français*, n° 58, 1986, p. 30-31.

¹⁰ *Ibid.*, p. 47 et 51.

l'on peut situer entre 1986 et 1999, on remarque une augmentation de collaborateurs ponctuels et appartenant à différents milieux, ainsi qu'une attention toujours plus grande portée aux divers aspects de la littérature : les pratiques d'écriture, l'œuvre de certains auteurs, les littératures étrangères, la traduction, etc. Ces deux phénomènes, qui rendent compte d'un indéniable désir d'ouverture, auront pour effet d'apporter une plus grande diversité des discours et un nombre important de collaborateurs beaucoup moins connus des lecteurs de la revue. Ce dynamisme, qui s'appuie beaucoup sur la découverte, la curiosité et l'inconnu, contribuera à modifier la fonction de *Liberté* et à faire de celle-ci un lieu de diffusion. De façon générale, un tel lieu se définit, d'abord et avant tout, par la diversité des genres, des univers et des expériences que son comité de rédaction choisit de présenter ; il n'est nullement envisagé ici comme une chose négative ou dépréciative en soi, et ne signifie pas non plus une disparition de la réflexion et des idées.

Un décalage entre le devenir de la revue et le regard critique rétrospectif qu'on porte sur celle-ci semble alors apparaître au cours des années 80. Le texte de Nardout-Lafarge, par exemple, bien qu'il se penche sur une période antérieure à cette transformation de la revue, concourt indirectement à diffuser un regard sur *Liberté* qui s'applique cependant de moins en moins à l'orientation qui se dessine progressivement et sans trop de préméditation. Ce regard, inspiré habituellement par les deux premières décennies de son existence, perdure encore aujourd'hui, tandis que la revue ne s'est jamais cristallisée ainsi dans le temps. Jusqu'à présent, la critique s'intéresse davantage à la période dite « marquante » de la revue – comme si *Liberté* demeurait à jamais cantonnée dans ce seul moment de son histoire – et beaucoup moins à ce qu'elle est devenue par la suite et aux auteurs qui y ont été publiés. L'une des conséquences de cette situation est que la revue continue d'être associée à une période de son existence qu'elle a dépassée maintenant depuis longtemps et que certains s'obstinent parfois à vouloir retrouver aujourd'hui. Cette attitude découle en partie

de l'absence de discours critique et historique à l'égard des vingt dernières années de la revue, et le prétexte du manque de recul peut difficilement être encore invoqué pour justifier ce fait.

Malgré les difficultés à cerner les causes exactes qui conduisent *Liberté* à devenir davantage un lieu de diffusion, il peut être utile de souligner quelques facteurs externes et internes qui ont contribué à ce changement. La transformation de la revue s'inscrit d'abord dans l'évolution générale de la société québécoise au cours des vingt dernières années. Mentionnons d'abord la place de l'écrit, qui est chaudement disputée par les médias de l'image et de l'électronique. Ensuite le recul important de l'espace accordé à la pensée critique, qui est certes toujours vivante, mais confinée dans des cercles de diffusion de plus en plus restreints – et ce recul ne cesse de se poursuivre, rappelons simplement les effets désastreux des fusions dans le domaine médiatique ou encore les choix de programmation effectués au printemps 2002 à la Chaîne culturelle de Radio-Canada, choix qui demeurent toujours un exemple frappant de ce mouvement. Puis la présence des écrivains et intellectuels, dont les pratiques se sont individualisées et dont les objets de réflexion se sont fragmentés – la réflexion autour de la culture québécoise n'étant plus un pôle central qui mobilise la même attention et qui suscite le même désir d'en interroger les paramètres dans des essais ou des fictions. De plus, on constate aussi un changement au sein du milieu universitaire, foyer des intellectuels, qui est soumis depuis une dizaine d'années aux diktats de la pensée productiviste et de la recherche subventionnée, ce qui a pour effet notamment de restreindre les initiatives spontanées et les réflexions libres de la part de gens confrontés à des impératifs qui ne cessent d'augmenter.

De manière plus spécifique, l'évolution de *Liberté* est en partie liée à la multiplication des revues littéraires au Québec, multiplication qui n'est absolument pas proportionnelle à l'accroissement de la population – le bassin de lecteurs et d'abonnés potentiels

demeure plus ou moins le même pour un plus grand nombre de revues. Cette multiplication – on ne compte pas moins de vingt-cinq revues littéraires qui s'adressent à une population de sept millions d'habitants ! – entraîne une fragmentation et un certain redoublement des lieux de publication. L'un des effets les plus concrets de cette situation est la dispersion des auteurs qui sont sollicités par un plus grand nombre de revues intéressées à publier leurs textes – il faut aussi avoir en tête que ce ne sont pas tous les écrivains qui désirent publier dans une revue, que ce soit un texte en relation avec un thème ou même des extraits de leur œuvre en cours. Un autre des effets perceptibles de cette multiplication est que les auteurs publient plus ou moins indifféremment dans telle ou telle revue. Cela a notamment pour conséquence d'établir des sommaires qui sont de plus en plus semblables d'une revue à l'autre, et d'estomper le sentiment d'appartenance et d'identification que pouvait susciter auparavant une revue auprès de ses collaborateurs et lecteurs. L'identité et les spécificités des revues s'en ressentent, et il y a un risque élevé que celles-ci finissent toutes par se ressembler.

Parmi les éléments qui relèvent à proprement parler de *Liberté*, mentionnons d'abord l'effacement de figures dominantes au sein du comité de rédaction, et notamment celle du directeur : les membres du comité et les directeurs successifs depuis 1986 se caractérisent en effet par une présence plus discrète dans le domaine public. Par ailleurs, on remarque aussi une baisse du nombre d'essais au profit d'une augmentation des textes de création (poésie et prose). Peut-être faut-il rappeler que les essais publiés dans *Liberté* ont dépassé à plusieurs reprises le cadre de la revue pour se déplacer dans la sphère publique, voire médiatique, ce qui n'est pas le cas évidemment des textes de création – ainsi, ce changement a pu avoir des répercussions sur le rayonnement de *Liberté* sans que ce soit lié à la qualité ou à la pertinence des textes de création publiés. De plus, la transformation de la revue tient aussi à la dynamique du comité de rédaction dont les

intérêts se sont resserrés, comme je l'ai déjà mentionné, autour de sujets appartenant au champ littéraire. Au cours de ces années, on constate également que, pour les collaborateurs de *Liberté*, la manière de s'engager dans la littérature et dans l'écriture a reposé davantage sur un rapport individuel et personnel que sur un rapport de force et de lutte qu'on cherche à établir et à entretenir avec les autres, comme cela avait pu être le cas auparavant. De manière générale, les comités de rédaction sont intimement liés aux personnes qui les composent et, en ce sens, les membres du comité durant les années 90 apparaissent comme des écrivains et des collaborateurs beaucoup plus modestes et réservés en quelque sorte quant à leur influence, à la portée de leurs textes sur les réalités contemporaines. Cette transformation de la revue ne remet pas en cause sa raison d'être ni sa pertinence ; elle relève du passage du temps qui suscite forcément des changements, conditionnés par l'expérience et la venue de nouveaux défis. Il est important cependant de la situer à la fois dans son contexte socioculturel et dans ce qu'on pourrait nommer l'histoire de *Liberté* – qui reste à écrire.

ooo

En l'an 2000, *Liberté* a connu une restructuration majeure qui s'est traduite par un renouvellement important du comité de rédaction et par le choix d'une direction collégiale (tâches et responsabilités partagées par tous) ; ces changements se sont répercutés aussi sur l'aspect matériel et visuel de la revue. Celle-ci est animée aujourd'hui par des personnes dont l'âge se situe autour de la trentaine, comme au moment de sa fondation, et elle continue d'avoir une ligne éditoriale non déterminée par un projet précis, comme cela a toujours été le cas à *Liberté*¹¹. L'équipe actuelle poursuit le travail de ses prédécesseurs tout en le transformant selon ses propres préoccupations. Elle accorde une place de

¹¹ Dans un texte de présentation datant de 1964, le directeur de la revue, Jean-Guy Pilon, écrivait ceci : « On s'est beaucoup alarmé, ces derniers temps, et dans plus d'un milieu, de l'orientation et des tendances des revues paraissant à Montréal. [...] »

choix à la poésie et à la littérature étrangère, qu'elle présente régulièrement en version bilingue, et souhaite ainsi faire découvrir des écritures venant d'ailleurs. La revue se situe dans la pluralité des genres et des engagements qui a toujours été l'une de ses principales préoccupations. Elle demeure encore aujourd'hui le fruit d'une nécessité partagée par une communauté que la littérature rassemble. *Liberté* est faite des gens qui y travaillent au quotidien. Elle se compose aussi de ses collaboratrices et collaborateurs qui posent un regard personnel et critique sur le monde. Elle existe par ses abonnées et abonnés qui manifestent leur intérêt au fil des dossiers et des numéros ; leur appui, qu'on souhaite contagieux, est absolument essentiel à la poursuite d'une aventure éditoriale non moins engagée aveuglément dans la littérature. À suivre.

Et l'on nous interroge parfois à propos de LIBERTÉ. [...] Il faudrait, nous suggère-t-on, mieux définir LIBERTÉ. Mais c'est précisément ce que nous ne voulons pas faire. LIBERTÉ est une revue littéraire et culturelle. Elle existe. Elle est là. Je comprends que cela puisse être agaçant que de ne pas savoir si le rédacteur-en-chef et le directeur veulent promouvoir tel style de littérature, ou si le comité de direction n'ira pas jusqu'à publier des communiqués dans les journaux pour manifester son mécontentement du fait qu'il y ait trop souvent des coquilles dans les pages de la revue. [...] LIBERTÉ est dirigée et publiée par un groupe de personnes qui sont d'abord et avant tout des écrivains. Cette revue est donc, d'abord et avant tout, une revue d'écrivains (Jean-Guy Pilon, « Quelques façons de présenter un numéro inhabituel », *Liberté*, vol. 6, n° 3 (33), mai-juin 1964, p. 179-180).

De son côté, François Hébert affirmait en 1987 lors d'un colloque consacré à la revue : « *Liberté* est une curiosité, une disponibilité. Où va la revue ? Je l'ignore et je m'en félicite. Si je le savais, je pense que je n'aurais plus envie d'y aller » (François Hébert, « Comment diriger *Liberté* aujourd'hui ? », Madeleine Ducrocq-Poirier (dir. publ.), *La revue Liberté*, Montréal, l'Hexagone, 1990, p. 91).